

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

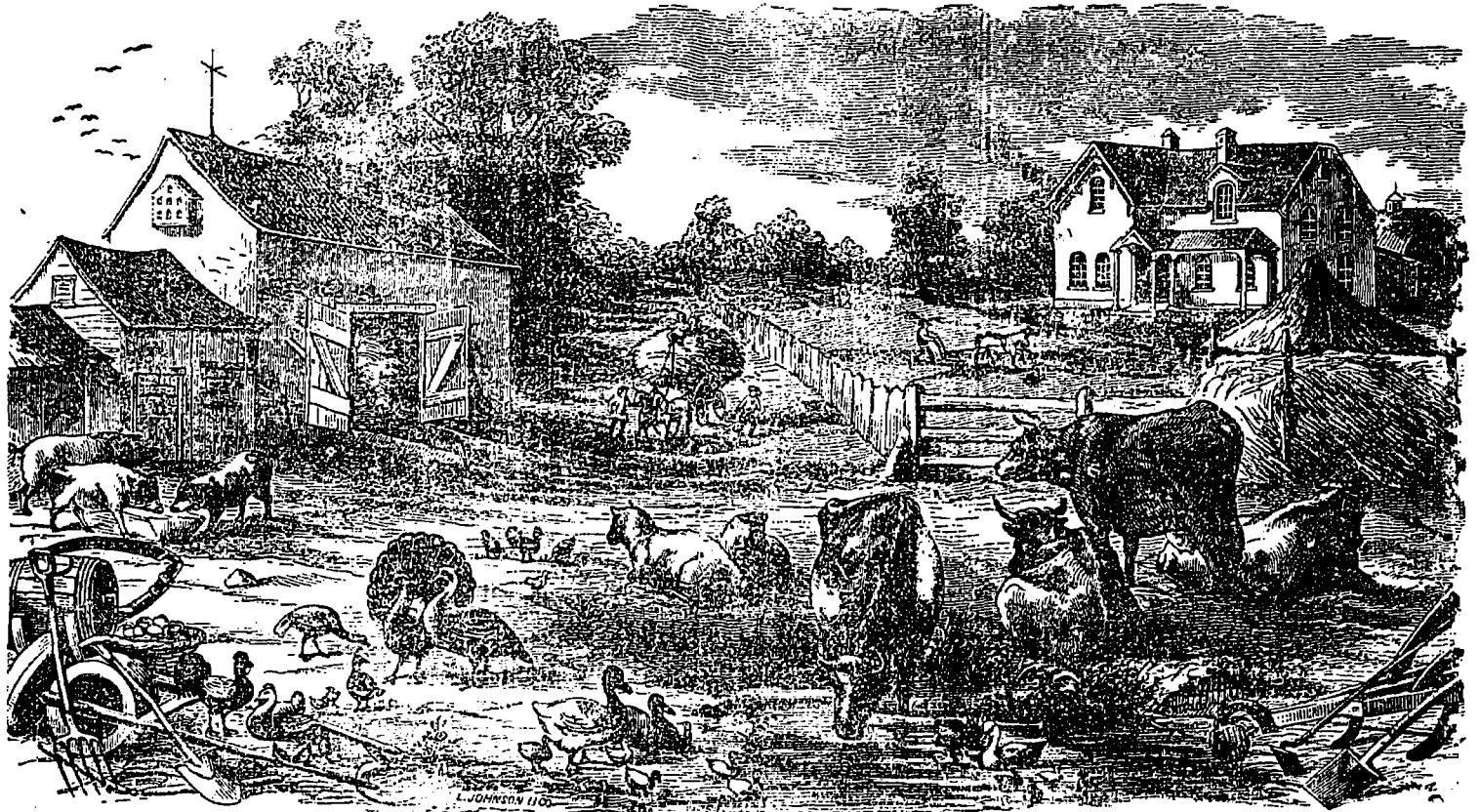
Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.



JOURNAL D'AGRICULTURE.

Après avoir créé l'homme, Dieu le plaça dans le Jardin d'Eden pour le cultiver et le garder.—[Genèse, II, 15.]
 Heureux les cultivateurs, s'ils savaient apprécier les avantages de leur condition.—[Virgile.]

Vol. 1. St. Hyacinthe,—Province de Québec—Mercredi, 13 Avril 1870. No. 28



JOURNAL D'AGRICULTURE.

Conditions.—L'abonnement sera de *Un Ecu* pour un an d'avance; quand il ne sera pas payé d'avance l'abonnement sera de \$1. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Toute personne qui organisera un club de 50 abonnés aura droit à 50 copies du *Journal* pour \$20.

20 copies \$8-50. 10 copies \$4-50.

Le *Journal d'Agriculture* paraîtra le Mercredi de chaque semaine.

Nous traiterons de gré à gré pour les annonces.

Toutes lettres, etc., devront être adressées *Franco* au

Journal d'Agriculture.

Le "*Journal d'Agriculture*" est imprimé et publié par Camille Lussier dans la maison en briques de H. J. Doherty

TRAITE DES VACHES LAITIÈRES.

INTRODUCTION.

Le travail que nous publions est une analyse du *traité des vaches laitières* de F. Guénon. C'est un ouvrage tout agricole, dans lequel on a mis de côté toutes considérations scientifiques sur la nature et les conditions du travail de la sécrétion du lait. Ces observations peuvent être utiles au point de vue théorique, mais elles ne sont point essentielles au cultivateur. Il suffit à celui-ci de pouvoir juger l'animal par des signes extérieurs très-apparents.

Au reste, dans un ouvrage comme celui-ci, il faut parler le langage ordinaire, sans se préoccuper des termes de la science, afin d'être mieux compris de la masse des cultivateurs auxquels on s'adresse. Les signes extérieurs qui servent de bases à M. Guénon pour établir sa classification étaient inconnus avant lui, quoiqu'ils aient toujours existé,

et qu'on les rencontre chez toutes les races de l'espèce bovine, et ce n'est qu'après 14 ans d'étude et d'expérience qu'il se hasarda à parler publiquement de sa découverte. L'apparition de cette méthode réveilla beaucoup de préjugés; et l'on suscita mille difficultés contre l'auteur qui désirait initier ses compatriotes à ses secrets, et les faire bénéficier de son expérience. A la fin, quand on eut été témoin de ses succès dans les exercices agricoles; quand l'on eut vu faire l'application de son système, à la seule inspection des animaux qu'il rencontrait pour la première fois, on fut obligé d'en reconnaître l'exactitude et l'utilité.

La vache laitière est une des principales sources de richesse de notre pays, il importe donc de la connaître. C'est ce qu'on enseignera dans ce traité, à l'aide des signes que nous ferons connaître, on pourra la classer, se prononcer sur la valeur et la durée de son rendement en lait et préciser les qualités

qu'elle doit réunir pour être d'une conformation irréprochable.

Cette méthode est de la plus grande simplicité. On appelle écussons, les signes extérieurs qui servent à apprécier les qualités des individus ; ils sont au nombre de dix. Ils s'étendent, suivant leur classe, depuis le centre des quatre trayons jusqu'au niveau de l'extrémité supérieure de la vulve et sont susceptibles de se développer en largeur à partir du milieu de la surface postérieure d'une des cuisses jusqu'au milieu de la surface postérieure de l'autre. Par leur forme ou leur configuration, les écussons caractérisent et différencient les dix familles dont l'ensemble constitue la classification.

Une figure spéciale établie à la fin de chaque classe, devra servir à signaler les animaux bâtards.

Chacune des classes ou famille est caractérisée par un écusson de forme déterminée, toujours semblable à elle-même tant qu'on ne sort pas de cette classe, mais variable dans les dimensions de sa surface. Cette dimension pourrait s'évaluer par pouces carrés, mais cela deviendrait trop compliqué pour le praticien, puisqu'il dépend de la taille de l'individu ; on l'apprécie par les limites où l'écusson s'arrête sur la partie postérieure de l'animal les limites extrêmes sont les jarrets, la surface intérieure des cuisses et la vulve. La surface de l'écusson, dont le degré d'étendue varie, permet de partager chaque classe ou famille en six ordres, pour chacun desquels on assigne, en tenant compte de la taille, la quantité, la durée et la qualité du lait. L'écusson du premier ordre est le plus développé ; il est aussi le mieux caractérisé. L'écusson de chacun des cinq derniers ordres est semblable dans la forme à celui du premier ordre : il n'en est en quelque sorte qu'une réduction proportionnelle, un diminutif : c'est l'écusson du premier ordre, avec des dimensions réduites ou renfermées entre des limites moins étendues n'atteignant plus le jarret, ne recouvrant plus l'intérieur des cuisses, ne remontant plus jusqu'à la vulve, restant, par conséquent, à une distance plus ou moins grande de ces points de limites.

Lorsque les différentes familles des vaches franches auront été classées, nous passerons aux bâtards, lesquelles, quoique parfaitement semblables aux autres par leur forme et leur couleur,

en diffèrent essentiellement, car elles perdent leur lait aussitôt qu'elles sont en état de gestation.

Cette conformité de ressemblance est une source d'erreurs, même pour le praticien le plus exercé. Aussi, dans le tableau de classification, avons-nous bien précisé les signes distinctifs à l'aide desquels on peut facilement les reconnaître.

Après l'étude des vaches, viendra le chapitre des taureaux reproducteurs, que nous avons classés en trois ordres. Le premier comprendra les taureaux *bons reproducteurs* ; le deuxième, les reproducteurs de *moyenne qualité* ; le troisième les *mauvais reproducteurs*.

Quoique la classification porte plus sur les propriétés lactifères ou reproductives que sur les autres, il importe de prendre en considération toutes les autres qualités que les individus peuvent et doivent posséder pour être d'une organisation irréprochable.

Les vaches des premier et deuxième ordres de chaque classe, dans toutes les races donneront toujours dans la même contrée, une plus grande abondance de lait que celles des ordres inférieurs.

Pour connaître le produit lactifère des vaches, quelle que soit leur classe ou la localité qu'elles habitent, il suffit simplement de connaître la qualité des aliments qui font la nourriture habituelle des vaches dans le lieu où l'on opère. En suivant dans ses appréciations le degré de supériorité ou d'infériorité de l'écusson, on jugera, à peu de chose près, la quantité journalière de lait qui sont aptes à donner toutes les vaches de la même contrée, puisqu'on saura alors dans quelle proportion tous les chiffres de la classification doivent être modifiés.

L'EXEMPLE.

L'exemple est le moyen infallible de propager le goût des améliorations. Le peuple canadien, peut-être plus que tout autre est porté à l'imitation. Des traits frappants le prouvent à quiconque voyage et observe. On voit partout dans les campagnes une tendance à l'uniformité. Quelques fois on verra toute une concession avoir des maisons, des granges, etc., construites et situées sur un plan unique. Le fait est que quand un quelqu'un se propose de bâtir, il ne cherche aucunement par ses

propres calculs, ses propres réflexions, à tracer le plan d'une maison, d'une écurie qui offre une utilité toute nouvelle ; mais qu'au contraire il ira visiter la bâtisse de son voisin ou de son deuxième voisin et pour tout devis il dira au charpentier de lui en faire une exactement semblable. Un étranger en passant à travers un de nos rangs remarqua dans le coin d'un jardin un noyer assez grand pour porter des fruits, chez le voisin, dans le coin correspondant du jardin, un noyer un peu plus petit, chez le deuxième voisin, un autre noyer dont la plantation était en core plus récente, et de même pour cinq ou six voisins de suite.

Cette tendance à l'imitation, qui jusqu'ici n'a été qu'une cause de décadence continuëlle pour notre agriculture canadienne peut, si on veut l'exploiter, amener une réforme rapide et complète. Il incombe donc à tous les amis dévoués de l'agriculture de ne jamais oublier l'argument invincible de l'exemple ; c'est à eux de faire connaître par toutes les voies possibles les procédés nouveaux qu'ils suivent et les bons résultats obtenus. Une âme généreuse aime naturellement à faire le bien, à propager ce qui est vrai et bon. Un cultivateur qui, dans son égoïsme et son indifférence, garderait tout pour lui-même présenterait donc l'indice d'un mauvais cœur. Il est vrai que quelquefois on rencontre des caractères tonaces, qui vont même jusqu'à se moquer d'un conseil désintéressé ; cependant il ne faut pas se rebuter, il faut avoir pitié de l'ignorance quand on la rencontre et travailler patiemment et charitablement à la faire disparaître. On aura de la difficulté, c'est vrai ; mais la vérité se fera jour, petit à petit.

Toutefois prêcheurs d'exemple. Que nos succès en agriculture parlent plus haut que nos paroles : voilà le grand moyen de faire du bien à ses semblables et de promouvoir par conséquent les intérêts de la patrie ; car il ne faut pas oublier ces mots d'un grand homme : « Celui qui fait croître deux brins d'herbe là où un seul était produit, est un bienfaiteur public. »

À propos de l'influence que peut avoir l'exemple, voici ce qui nous était raconté l'autre jour.

Il y a une vingtaine d'années un émigrant écossais arrivait au Canada et venait s'engager chez un riche cultivateur canadien, des environs de Mon-

tréal, qui avait une terre de 6 arpents de largeur sur 30 de profondeur. Un salaire fut convenu pour l'année. Au bout de l'année notre canadien reçut la proposition suivante de la part de l'éco-sais : celui-ci s'engageait à servir son maître durant un certain nombre d'années pourvu qu'il lui permit de cultiver à son profit, tous les ans une quinzaine d'arpents sur la terre. La proposition fut agréée. Voilà donc l'éco-sais à l'œuvre. Dès le printemps, et durant tout l'été, il employa tous les moments qui lui étaient réservés par la convention, à labourer et labourer encore son terrain et à répandre dessus le fumier qui abondait devant la grange. Pas un grain de semence, ne fut jeté dans la terre cette première année. L'éco-sais était l'objet des risées du canadien et de ses voisins. On le prenait pour un vrai fou. Cependant une fois que le sol était préparé, ameubli, les mauvaises herbes détruites, grâce à ces procédés, en apparence étranges, il était soumis à une culture raisonnée et passablement avantageuse puisqu'avant le terme expiré l'éco-sais achetait du canadien un arpent et demi de largeur sur la profondeur de sa terre. Au bout de trois ans l'éco-sais achetait encore un arpent et demi et se trouvait par conséquent aussi grand propriétaire que son ancien maître. L'année suivante il propose à ce dernier d'acheter, argent comptant, encore un arpent de large : le canadien refusa, il s'aperçut que les procédés dont il s'était moqué allaient finir par lui ôter toute sa terre et il crut enfin qu'il était mieux d'initier l'éco-sais. Dès cet instant l'éco-sais fut son guide et son conseil. Les deux voisins n'ont cessé de prospérer depuis, et de se disputer les premiers prix dans les concours agricoles.

X.

LETTRE DES ETATS-UNIS.

(Pour le Journal d'Agriculture.)

Plattsburgh, 7 avril, 1870.

M. le Rédacteur, —

J'interromps la suite de mes *Entretiens agricoles* pour vous entretenir sur un sujet qui, maintenant se prête bien à la circonstance. Voilà le printemps qui nous arrive, à pas de géants, avec tous ses charmes et tous ses agréments, et je ne saurais le laisser passer inaperçu sans vous donner de petits con-

seils qui, j'ose le croire, seront reçus en bonne part de tout le monde ; du moins de ceux qui sont les vrais et sincères amis du bien-être matériel qu'il nous est légitimement permis de jouir ici-bas, vu que ces conseils devront, si toutefois on les exécute de bien bonne grâce, comme je l'espère, tourner à la fois et à l'avantage de l'individu et à l'avantage du public en général. Je veux donc vous parler, cher lecteur, de la plantation des arbres. Jusqu'aujourd'hui, nous avons tenu à leur égard, une conduite, je pourrais dire, presque égoïste ; et bien souvent même nous nous sommes montrés leurs plus grands ennemis. Nous n'avons pas hésité un seul instant d'abattre jusqu'au dernier arbre de nos belles et vastes forêts. Nous avons mis la cognée à la racine et nous avons tout livré au fer et aux flammes. Et aujourd'hui, que nous reste-t-il ? Des plaines, et des plaines à perte de vue, n'ayant pas même une touffe d'arbres où reposer l'œil.

Aussi, à peine, Eole a-t-il déchainé ses vents furieux, que déjà ils nous arrivent du bout de l'horizon grondant, sifflant, mugissant et renversant tout sur leur passage.

Alors, que de dommages causés ! Que de pleurs amères répandus ! Et que de larmes n'ont pu encore tarir au souvenir d'un époux et d'une épouse chéris, ensevelis sous les décombres d'une maison renversée par ces vents impétueux qui sont venus fondre sur elle ! Mon Dieu ! il est pourtant facile de prévenir ces funestes accidents : plantons, plantons des arbres. Il en coûte bien peu à un homme de planter d'abord quelques arbrisseaux et de diriger, pendant quelques années, leur croissance.

Ce n'est pas tout, lecteur ; Dieu n'a point créé les arbres seulement que pour prévenir la désolation de nos plaines, il a eu encore d'autres buts pour lesquels nous devrions lui être fort reconnaissants. Et pourtant, on le blasphème, on le jure, on le torde, on le maudit, etc., etc., etc..... Grand Dieu ! Pourquoi ne point lancer vos foudres vengeresses sur la tête de ces hommes, ou plutôt de ces monstres pervers ??? Mais, j'oubliais que vous avez devant vous l'éternité ; qu'un jour viendra et que ce jour sera le vôtre !!! Tremblez, tremblez, blasphémateurs du saint nom de Dieu. Retirez-vous, hordes infernales qui sapez, de vos paroles plus que diaboliques, les bases de

la société. Repliez-vous, sur vous-même, et disparaissez pour toujours des yeux de la jeunesse, car vous la scandalisez. Et malheur au scandaleux a dit Notre-Seigneur ; Il eut mieux valu pour lui qu'il ne fût pas né.

La Providence a encore voulu, cher lecteur, que les arbres entretiennent la pureté de l'atmosphère, en leur donnant à tous la propriété d'absorber les miasmes délétères qui, s'échappant de divers corps, corrompraient bientôt l'air de leur présence. Ces arbres sont comme autant de puisards soutirant sans cesse, du milieu où nous vivons, les gaz nuisibles à notre santé.

Et ceci est tellement le cas, qu'aujourd'hui, il est constaté que les villes, villages et bourgs dont les rues sont bordées d'arbres et les habitations entourées de bocages, bosquets sont moins exposés aux maladies épidémiques que les villes, villages, etc., qui en sont dépourvues... D'où cela vient-il ? Comme je le disais plus haut : De ce que les arbres ont la propriété de s'emparer de tout ce qui vicie ou corrompt l'atmosphère.

Puisqu'il en est ainsi, cher lecteur, et il n'y a pas à en disconvenir, hâtons-nous donc de planter au plutôt, afin de jouir au plutôt.

Et vous, habitants des villes, villages, bourgs, bordez immédiatement vos rues de jeunes arbres, et vous en retirerez un immense profit. Faites de jolis bocages et tout cela contribuera en même temps à rendre votre séjour agréable et utile.

A vous, habitants de nos belles campagnes, je vous conseille aussi de planter le plus tôt possible des arbres en grand nombre. Devant vos portes, plantez des sapins, des épinettes blanches, de jolis petits pins, etc., etc ; et en outre de la purification de l'air que vous obtiendrez par la plantation de ces jeunes arbrisseaux, vous aurez la douce satisfaction d'avoir pu procurer aux chantres des bois un séjour, un lieu où placer leurs demeures ; elles viendront ces aimables petites créatures du Seigneur vous récréer, en faisant vibrer les airs de leurs joyeux et harmonieux concerts ; et alors, vous, vous direz, cher lecteur, du fond de votre cœur : Que je suis heureux d'avoir attiré auprès de moi ces charmants petits oiseaux ! Que leur chant seul me récompense amplement de mes labeurs !

De plus, plantez auprès de vos clô-

tures qui longent le chemin du roi, de belles rangées d'arbres; accordez-vous avec vos voisins afin que eux aussi, suivent votre généreux exemple. Et si tout le monde agit ainsi, on dira une bonne fois, que les Canadiens sont capables de faire quelque chose, qu'ils ont l'esprit d'entreprise, qu'ils comprennent leurs avantages et qu'ils savent apprécier ce qu'on leur enseigne.

Ce n'est pas tout, cher lecteur; il ne faut pas non plus oublier nos animaux. On parviendrait, en bien peu d'années, à se former de bien belles sucreries, en plantant seulement, je parle pour les personnes proches des bois, deux cents jeunes érables au printemps et deux cents à l'automne: ce qui ferait en une seule année le joli nombre de quatre cents. Continuant ainsi le même procédé pendant cinq ans on arriverait, presque sans s'en apercevoir, à avoir une érablière, ou si vous aimez mieux une sucrerie de deux mille arbres; et les espaçant de six en six pieds en tous sens, ce qui est suffisant, je crois, pour une jeune érable, les deux mille n'occuperaient qu'un peu plus de deux arpents de terre en superficie: ce qui certes vaudrait beaucoup avant peu d'années. D'autant plus que nous pourrions, une bonne fois, utiliser nos bas de côtes, nos coulées, nos côteaux trop rocheux pour être livrés efficacement à la culture, etc., etc.

Voilà, oui voilà, cher lecteur, ce que j'avais à vous dire de la plantation des arbres. Et en terminant, j'ose l'espérer, vous n'oublierez pas les précieux effets qu'ils produisent sans cesse: tel que l'arrestation des vents furieux, l'absorption des miasmes méphitiques et délétères que contient l'atmosphère, l'équilibre de la température, un ombrage salutaire aux animaux, etc., etc., et imbu de cette heureuse pensée, vous en planterez en conséquence un grand nombre, et le plus tôt possible.

Ainsi, avant peu d'années, on verra, avec orgueil, nos jeunes villes, nos naissants villages et nos campagnes tant anciennes que nouvelles, acquérir cette admirable splendeur que l'on admire chez les étrangers avec tant d'enthousiasme et de satisfaction.

A bon entendeur: *Salut!*

UN AMI DU PROGRES.

—La société d'agriculture du comté d'Hochelega a fait l'acquisition, pour la somme de \$1,000 du magnifique cheval le *Lion du Canada*, appartenant à M. Noël Georges Dufresne de Ste Anne d'Yamachiche.

DE L'ÉLEVAGE DES DINDES.

(De l'*American Agriculturist*)

La partie sud du comté de London, Conn., est renommé pour ses beaux dindes. Voici comment un habitant de là décrit la manière dont il s'y prend pour élever ses dindes.

Dix à douze dindes avec un coq-dinde, forment une famille suffisante, et si on les conduit dans un lieu commode pour en avoir soin, ce nombre ne donne pas beaucoup plus de trouble que trois ou quatre.

Des dindes de 2 à 4 ans donnent de meilleurs résultats que ceux de l'année précédente. Mais, si pour une raison ou pour une autre, on est obligé de garder des dindes d'un an, qu'ils soient toujours des premières couvées. Ceux qui proviennent des dernières couvées doivent être portés sur le marché. Il est bon de faire en sorte que les mères pondent toutes près de la maison; et pour obtenir ce résultat, on peut les renfermer dans une cour pendant quelques jours quand elles commencent à pondre. C'est aussi un moyen de les protéger plus sûrement contre les canards, les bêtes puantes, la vermine, d'autant que cela les habitue à demeurer ensemble. Quand les jeunes sont assez gros pour aller au champ, faites-leur des abris où ils puissent se mettre; placez ces abris assez loin les uns des autres pour qu'au temps de la couvaison, les dindes ne puissent pas entendre le bruit des petits de leurs voisins. Car, cela dérange tellement les dindes qui sont sur les nids, qu'elles abandonnent quelquefois leurs œufs.

Il est bon de mettre couver plusieurs dindes en même temps, et les faire commencer le même jour; car, quand une couvée manque, on peut ôter à une dinde de bons œufs qui lui restent, et les confier à sa voisine. Ils éclosent tous en même temps.

Et la dinde dont on aura pris les œufs sera prête bientôt à pondre de nouveau. Quand on craint la gelée, on transporte le soir les œufs dans un endroit où l'on est certain qu'il ne gèlera pas on les reporte au nid le matin. Ce dérangement, au lieu de nuire à la couvaison, lui est avantageuse, suivant quelques uns. Prenez toujours des œufs frais pour les faire couver, il y a une différence de un ou deux jours entre des œufs frais et des vieux œufs.

Les mères sont sujettes à calculer

leurs mouvements sur leurs petits les plus forts, et il arrive souvent que les plus faibles sont négligés; alors, ils se perdent. Pour prévenir cet inconvénient, prenez le produit de deux ou trois couvées, mettez les dans un petit parc de 10 à 15 pieds carrés, dont l'entourage est assez haut pour empêcher les petits de sauter par dessus. Les mères ne s'éloigneront jamais beaucoup. Signez-les dans ce parc pendant environ huit jours. Au bout de ce temps, ils pourront alors sortir, et on les laissera avec leur mère.

Quand il fait mauvais, ayez le soin de les mettre à l'abri.

Dans le commencement, donnez-leur de la nourriture. La fleur de blé d'inde est trop fine; donnez-leur plutôt du blé d'inde écrasé. Le blé, le sarrasin, et l'avoine sont une bonne nourriture pour eux, lorsqu'ils ont plusieurs semaines.

On peut aussi leur donner, quand ils sont jeunes, quelques petits morceaux de viande fraîche.

Le succès dans l'élevage des dindes dépend surtout des soins durant le premier mois. Il faut les faire rentrer tous les soirs. Pendant les trois premières semaines, on devrait toujours employer un jeune enfant à les surveiller continuellement, à les protéger contre les oiseaux de proie, et à ramasser les traîtres. Un grand nombre de petits s'écartent et périssent dans les herbes, parce qu'ils n'entendent plus la voix de leur mère.

Un enfant peut surveiller les couvées de 10 à 22 dindes, s'il sait les habituer à aller tous ensemble. Et on doit s'efforcer de les tenir toujours ensemble, parce que cela sauve beaucoup de trouble pour l'automne, à cette saison, quand ils ne viennent pas coucher à la maison d'eux-mêmes, celui qui va à leur recherche sera certain de les trouver tous à la même place, si dès le commencement, on les a habitués à diriger leur course vers un même endroit. Naturellement, ils se suivront tous. Si on a le soin de les soigner tous les soirs presque toujours, ils reviendront d'eux-mêmes à la maison, à la même heure.

Les parcs sont les meilleurs endroits pour les garder quand ils sont jeunes.

La société d'agriculture du comté de Nicolet, No. 1, a acheté pour la société 5 veaux de race améliorée, au prix de \$10 chacun, dont un acheté à Danville, et les autres chez Mess. Narcisse Grenier Adolphe Brassard, Napoléon Brassard et Joseph Bergeron de St. Grégoire.

DÈS ENGRAIS.

On se méprend souvent dans la manière d'engraisser la terre : nous savons tous que le fumier d'étable et la chaux sont de bons engrais ; mais si on ne les emploie pas à propos, ils deviennent à peu près inutiles. On m'a rapporté dernièrement un exemple des erreurs où l'on tombe, en donnant peu judicieusement à un sol ce qui devrait être donné à un autre. Un particulier voulant améliorer une petite terre, qu'il faisait cultiver sous ses yeux pour son amusement, y fit répandre une quantité de chaux. C'aurait été très à propos sur certains sols ; mais dans le cas présent, la chose ayant été faite à Sorrel, où la terre est partout sablonneuse cet engrais, au lieu de bonifier le sol, le détériora. Si ce monsieur, au lieu de chaux, avait fait mettre sur sa terre quelques voies de glaise prise dans le lit de la rivière, et l'y avait fait labourer, l'effet aurait été tout différent. Je sais que ceux qui ne connaissent la culture de la terre que par les livres qui en traitent, peuvent être induits à faire ce mauvais emploi de la chaux j'ai lu moi même quelque part, que la chaux est un bon engrais pour les sols sablonneux ; mais il n'est pas besoin d'être sorcier pour savoir que la chaux et le sable font du mortier et que le mortier est plus propre à bâtir des maisons qu'à faire croître des gerbes de blé.

La glaise ou argile est le meilleur des engrais pour les terres légères et sablonneuses ; en effet, les cultivateurs pratiques savent très bien que ces terres sont à peu près improductives, à moins qu'elles n'aient été d'abord mêlées d'argile, après quoi, on y peut mettre avec avantage quelque engrais que ce soit. Le sable est chaud et la glaise est froide ; conséquemment, en mettant de la glaise sur des terres sablonneuses, on les engraisse de la meilleure manière possible, puisque par là on change pour le mieux la nature même du sol ; au lieu que le fumier, mis sur les unes et sur les autres, n'aurait que peu d'effet, ou n'aurait d'effet que pour très peu de temps, et laisserait le sol ensuite dans un aussi mauvais état qu'auparavant.

Le fumier aura toujours un très bon effet, lorsque les sols seront mêlés, soit naturellement, soit artificiellement, et ce mélange peut quelquefois s'opérer par un léger changement dans la ma-

nière de labourer. Un sol sablonneux est ordinairement peu profond, et la couche inférieure (ou le sous-sol) est très fréquemment de terre glaise, de sorte qu'en labourant un peu profondément, on atteindrait en plusieurs cas, ce but désirable ; mais généralement parlant, les Canadiens n'aiment pas à enfoncer beaucoup dans la terre le soc de la charrue.

Les sources intarissables de fertilité que pourraient obtenir dans ce pays les cultivateurs actifs et industriels, en laissant en friche et cultivant alternativement leurs terres, ne pourraient manquer de les rendre de plus en plus productives, particulièrement s'ils s'instruisaient de la nature et des effets des différents engrais de la manière la plus avantageuse d'en faire usage.

L'*American Farm Book* mentionne un cheval qui est mort à 67 ans et un autre qui avait encore l'air d'un poulain à l'âge de 45 ans. Ces cas de longévité sont sans aucun doute dus au bon soin. Ce n'est jamais une économie que de forcer un cheval d'une manière excessive pour en tirer une plus forte somme d'ouvrage, ou de le soigner à moitié sous prétexte d'épargner la nourriture.

(Canada Farmer.)

—Nous lisons dans la revue commerciale du *Nouveau Monde* de samedi : "Le fait le plus remarquable qui se soit produit durant la semaine qui vient de s'écouler est l'augmentation et l'imposition des droits sur les articles de provenance étrangère, qui étaient déjà taxés ou qui entraient auparavant en franchise. La Nouvelle-Ecosse sera sans doute heureuse de l'impôt de 50 cts par tonne imposé sur la houille américaine, mais elle n'admettra pas avec le même plaisir la taxe sur les farines et les grains importés des États. Une mesure qui sera accueillie avec plaisir, c'est l'augmentation de la taxe sur les articles de luxe, tels que les vins et les cigares. Nous avons à Montréal et ailleurs de belles manufactures qui sont en état de suffire à la consommation locale tout en offrant un marché avantageux aux producteurs canadiens. Nous regrettons seulement que le ministre des finances n'ait pas jugé à propos d'abolir la taxe sur le tabac canadien et de laisser absolument libre la production de cet article éminemment national et dont les lois précédentes ont presque tué l'exploitation.

"Durant toute la semaine les affaires ont été actives. L'importation durant les trois premiers mois de l'année 1870 était de \$1,957,447, dépassant de près d'un million celle de la période de l'an dernier.

"Le trait caractéristique de cette semaine a été une demande beaucoup plus considérable d'argent aux banques pour payer les droits en vue des changements qui devaient être faits dans le tarif. Le taux minimum de l'intérêt est 7 p. c., quelques prêts ont été effectués à 6 p. c. Les remises de la campagne ont dépassé toutes les prévisions mais elles étaient presque toutes en monnaies d'argent. Le marché aux valeurs n'a pas été aussi calme que durant les semaines précédentes, des actions de banques, de compagnie de chemin de fer, bateaux à vapeur, etc., ont changé de mains en montants assez ronds."

—Le marché de samedi était peu considérable. Les œufs, le beurre, le sucre et le sirop ont seuls eu de la vente. Les œufs se vendaient 20 à 24 sous. Il s'est vendu des petits cochons pour \$3 pièce.

TAUX DU CHANGE.

St. Hyacinthe, 11 Avril,
Greenbacks achetés à 9 p. c. de dis-
compte en monnaie d'argent.
Argent acheté à 5 1/2 p. c. de discompte
et vendu à 5
Or, à New-York, le 9 Avril à
3 hrs. P. M., 113 1/2.
CORCORAN & ST. JACQUES,
Courtiers de St. Hyacinthe

BULLETIN COMMERCIAL.

Voici le prix des grains chez les marchands de cette ville :

Orge par 50 lbs.....	£0 2 1
Avoine par 36 lbs.....	0 1 8
Pois par 66 lbs.....	0 3 3
Graine de lin.....	0 6 0

St. Hyacinthe 9 avril 1870.

FARINE—Fleur, ex. superfine	\$4 50 a 4 55
" en poche p 100 lbs	2 00 a 2 25
GRAINS—Orge par minot..	0 50 a 0 60
Avoine do	0 25 a 0 30
Gandriole do	0 35 a 0 45
Pois do	0 75 a 0 00
Blé do	1 10 a 0 00
Blé d'inde do	0 90 a 0 00
Sarrazin do	0 50 a 0 00
VOLAILES—Dindes par couple	2 00 a 2 50
Oies do	1 00 a 2 00
Canards do	0 40 a 0 50
Poules do	0 40 a 0 70
Poulets do	0 20 a 0 35
VIANDES—Bœuf à la livre ..	0 5 a 0 10
Do par quartier	0 4 a 0 6
Veau au quartier....	0 60 a 1 00
Mouton, par quartier	0 40 a 0 60
Lard par livre.....	0 10 a 0 15
salé	0 9 a 0 10
Do par 100 lbs....	9 00 a 12 00
DIVERS—Patates au minot ..	0 60 a 0 75
Beurre en livre	0 18 a 0 20
Do en tinette....	0 15 a 0 20

Sucre d'érable	0 10	a	0 15
Œufs la douzaine	0 15	a	0 20
Suif la livre	0 15	a	0 0
Foin par 100 bottes	4 0	a	6 0
Paille do	0 0	a	0 0
Choux la pièce	0 8	a	0 10
Miel la livre	0 10	a	0 12
Savon do	0 10	a	0 00
Oignons la tresse	0 12	a	0 0
Fèves le pot	0 6	a	0 8
do minot	1 00	a	0 0
Laine	0 30	a	0 40
Navets la pièce	0 2	a	0 5
Pommes par minot	0 60	a	1 50
do quart	3 00	a	4 0
Tabac par lb	0 10		0 12

PRIX DU MARCHÉ D'ACTON

9 avril 1870.

	piastres	cents
Fleur en poche	2 25	0 00
Avoine par minot	0 32	0 36
Goudriole dito	0 43	0 50
Pois à soupe par minot	0 80	0 90
Blé-d'Inde par minot	0 90	0 00
Sarrasin dito	0 55	0 60
Poules par couple	0 80	0 90
Poulets par couple	0 50	0 60
Bœuf par livre	0 06	0 10
Moutons par livre	0 07	0 09
Lard par lbs	0 13	0 16
Lard par 100 lbs	10 50	11 00
Patate par min t	0 50	0 60
Beurre frais par lbs	0 25	0 26
ditto salé	0 20	0 22
Sucre d'érable par lbs	0 13	0 00
Suif par lbs	0 15	0 16
Foin par 100 bottes	5 50	6 00
Paille par botte	0 05	0 06
Miel la livre	0 10	0 11
Savon du pays	0 10	0 00
Oignons par tresse	0 25	0 30

Sherbrooke, 8 avril 1870

Bœuf—par quartier	6	@	9
do livre	5	@	15
Mouton	4	@	6
Agneau	5	@	7
Lard par livre	9	@	10
Beurre—en tinette	18	@	20
do par livre	20	@	25
Fromage	8	@	12
Œufs	17	@	20
Dindes par lb	12	@	15
Poulets	30	@	50
Oies	03	@	09
Patates mint	40	@	50
Sucre d'érable	6	@	9
Sarrasin	40	@	00
en fleur par poche	\$1 50	@	1 75
Avoine par minot	34	@	38
Laine	25	@	26
Foin, par ton	\$ 8	@	10
Paille do	\$ 6	@	0
Bois—dur, sec	\$ 3	@	00
do vert	\$ 2	@	3
Miel, la boîte	00	@	00

Montréal, 9 avril 1870.

Cuir à semelle, No 1, B A la livre	22	a	00
Do No 2, do	20	a	00
Œrcono No 1	20	a	21
Do No 2	18	a	20
Vache cirée, légère	40	a	41
do do pesant	35	a	38
Veau ciré	60	a	70
Cuir à harnais	25	a	30
Buffle	14	a	15
Pebble	14	a	15
Vache en Kid	13	a	14
Vache fendue	27	a	30
Patent uni	19	a	20
do carlé	17	a	18
Peaux de mouton pesantes	20	a	25
do do légère	20	a	30
Peaux vertes, No 1, la livre	3	a	00
No 2	7	a	00
salées	0	a	00

A. KEROACK,

Marchand de cuir, 505, rue St. Paul.

MARCHE DE JOLIETTE.

9 avril 1870.

	piastres	cents
Fleur par quart	5 50	à 0 00
do do cent lbs	2 20	2 40
do Bled-d'Inde do	0 00	2 00
Avoine par 40 lbs	0 25	0 30
Orge par 56 lbs	0 56	0 60
Mil par 48 lbs	2 00	2 25
Pois par minot	0 60	0 70
Bled do do	1 00	1 40
Bled-d'Inde do do	0 60	0 70
Sarrasin do do	0 45	0 50
Patates do do	0 40	0 50
Œufs par douzaine	0 15	0 17
Volailles par couple	0 50	0 60
Oies do do	1 00	1 60
Dindes do do	1 40	2 00
Pigeons do do	0 00	0 20
Beurre frais par lb	0 18	0 20
do salé do	0 15	0 18
Saindoux par lb	0 00	0 18
Miel do do	0 00	0 09
Lard frais par cent lbs	9 00	10 00
do mess par quart	20 00	25 00
Bœuf par cent lbs	5 00	6 00
Foin par cent bottes	4 00	5 00
Paille do do	2 00	2 50
Bois à la corde	3 00	3 50

St Jean, 9 avril 1870.

Fleur, par quart	4 80	a	5 00
par 100 lbs	2 40	a	2 50
de blé d'inde p. 100 lbs	1 75	a	1 90
de sarazin do	1 90	a	2 00
Avoine, par 40 lbs	0 30	a	0 35
Orge, 56	0 56	a	0 60
Graine de lin	1 25	a	1 40
de mil	3 00	a	4 50
Pois, par minot	0 70	a	0 75
Blé, do	1 00	a	0 00
Blé d'inde par 56 lbs	0 70	a	0 75
Sarrasin 50	0 40	a	0 45
Œufs par douzaine	0 13	a	0 15
Volailles par couple	0 50	a	0 60
Poulets do	0 40	a	0 50
Oies do	1 00	a	1 60
Dindes do	1 50	a	2 00
Pigeons do	0 10	a	0 12
Beurre frais par livre	0 18	a	0 20
salé do	0 15	a	0 17
Saindoux do	0 20	a	0 00
Miel do	0 10	a	0 12
Patates	0 40	a	0 50
Lard frais par 100 lbs	\$9 00	a	10 00
mess par quart	26 00	a	28 00
Bœuf par 100 lbs	5 40	a	6 00
Foin do bottes	5 00	a	6 00
Paille do do	1 50	a	2 00
Bois à la corde	3 00	a	5 00

Sorel, 9 avril 1870.

Fleur par quart	5 00	à	5 50
do do cent lbs	2 00		2 60
do Bled-d'Inde do	1 60		0 00
Avoine par 40 lbs	0 25		0 28
Orge par 56 lbs	0 60		0 80
Mil par 48 lbs	0 00		0 00
Pois par minot	0 70		0 75
Bled do do	1 00		0 00
Bled-d'Inde, do do	0 60		0 80
Sarrasin, do do	0 40		0 50
Patates do do	0 75		1 00
Œufs par douzaine	0 25		0 30
Volailles par couple	0 60		0 80
Oies do do	0 80		1 00
Dindes do do	1 00		1 50
Pigeons do do	0 17		0 20
Beurre frais par lb	0 18		0 21
do salé do	0 17		0 18
Saindoux par lb	0 18		0 22½
Miel do do	0 12		0 12½
Lard frais par cent lbs	10 00		11 00
do mess par quart	20 00		24 00
Bœuf par cent lbs	5 00		6 50
Foin par cent bottes	3 50		4 00
Paille do do	2 00		2 50
Bois à la cord	2 50		5 00

MARCHE DE ST. CESAIRE.

St. Césaire, 9 Avril 1870.

Fleur-Farine de blé, par p100lb	\$2 50	a	2 00
d'Avoine do	2 00	a	0 00
de Sarasin do	2 00	a	0 00
Grains—Blé par minot	0 00	a	0 00
Pois do	0 90	a	0 85
Orge do	0 00	a	0 60
Avoine do	0 30	a	0 35
Sarrasin do	0 00	a	0 60
Lin do	0 00	a	0 00
Blé d'Inde do	0 80	a	0 90
Gaudriole do	0 43	a	0 44
Légumes—Patates do	0 50	a	0 55
Fèves do	1 40	a	0 00
Ognons do	1 00	a	1 20
Laiteries—Œufs par doz,	0 19	a	0 20
Beurre par lbs	0 18½	a	0 20
do salé en tinette	0 18	a	0 21
Divers—Sucre d'érable par lbs	0 11	a	0 12
Miel do	0 10	a	0 00
Saindoux do	0 20	a	0 21
Suif la livre	0 09	a	0 10
Lard frais par 100 lbs	8 00	a	9 00
Bœuf par quartier	0 05	a	0 06
moutons do	0 42	a	0 60
Bœuf à la livre	0 05	a	0 06
Lard par livre	0 12½	a	0 13
Lard salé par livre	0 12½	a	0 13
Lièvre par couple	0 20	a	0 26
Volailles—Dindes do	1 40	a	1 50
Oies do	1 20	a	1 40
Canards do	0 00	a	0 00
Poules do	0 40	a	0 50
Poulets do	0 38	a	0 14
Perdrix do	0 20	a	0 25
Pommes do	0 80	a	0 85
Pommes le quart	2 00	a	4 00
Tabac	0 08	a	0 09
Foin par 100 bottes	4 50	a	5 00
Paille par 100 bottes	1 50	a	1 80
Bois—Pruche, par corde	\$1 50	a	0 00
Etable sèche do	2 60	a	3 00
Merisier do	2 50	a	0 00

Montréal 9 avril 1870.

FARINE—Blé par 100 lbs	11 6	a	12 0
Farine d'avoine	9 0	a	9 6
Do de blé-d'inde	9 6	a	10 0
Do de sarazin	6 6	a	8 0
GRAINS—Blé par minot	0 0	a	0 0
Orge do	2 3	a	2 6
Pois do	4 0	a	4 6
Avoine do	1 8	a	2 0
Sarrasin do	2 3	a	2 6
Blé-d'inde	3 6	a	3 9
LEGUMES—Patates au sac	4 0	a	5 0
Fèves par minot	7 6	a	8 0
Oignons par tresse	0 5	a	0 6
LAITERIE—Œufs par doz	1 0	a	1 3
Beurre frais par lbs	1 3	a	1 6
Do salé do	0 10	a	1 1
Fromage do	0 9	a	1 0
DIVERS—Sucre d'érable do	0 5	a	0 6
Miel	0 6	a	0 7
Saindoux par lbs	0 0	a	1 8
VIANDES—Bœuf à la livre	0 3	a	0 6
Lard do	0 7	a	0 7
Mouton à la livre	0 4	a	0 9
Agneau au quartier	2 6	a	6 7
Veau à la livre	0 6	a	0 8
Lard frais par 100 lbs	45 0	a	47 6
Bœuf do	25 0	a	30 2
VOLAILLES—Dindes par couple	12 0	a	18 0
Dindes jeunes do	10 0	a	15 0
Oies do	6 0	a	9 0
Canards do	2 0	a	3 0
Poules do	3 6	a	4 6
Poulets do	3 0	a	4 0
GIBIERS—Canards sauvages	0 0	a	0 0
Pigeons	1 0	a	1 6
Perdrix	3 9	a	4 0
Lièvres # couple	1 6	a	0 0
ALCALIS—Potasse, premières	5 43	a	5 52
secondes	4 70	a	4 70
troisièmes	4 00	a	4 00
Perlasse, premières	5 16	a	5 10
secondes	0 00	a	0 00

Québec, 9 avril 1870

FLEUR —extra supérieure.....	\$6 52 a	6 50
Extra.....	5 40 a	5 75
Fancy.....	5 15 a	5 25
Superfine No 1.....	5 10 a	5 20
Do forte.....	5 30 a	5 40
Do No 2.....	4 60 a	4 75
En poche No 1 p 100 lbs..	2 30 a	2 50
Grana p br de 200 lbs....	5 50 a	5 75
Farine d'avoine.....	5 00 a	5 25
Do de blé d'inde, blanc		
par 200 lbs.....	4 25 a	4 40
Do do do jaune, 4	20 a	4 25
VIANDES —Bœuf, par 100 lbs...	9 00 a	10 00
Do par livre.....	0 10 a	0 12
Mouton do.....	0 10 a	0 12
Agneau par quartier...	0 60 a	1 00
Lard frais par 100 lbs....	9 00 a	10 00
Do par livre.....	0 9 a	0 11
Lard salé do.....	0 12 a	0 14
Jambon frais.....	0 11 a	0 12
Do salé et fumé.....	4 14 a	0 16
POISSONS —Saumon p brl 200 lbs	13 0 a	13 25
Do par lbs.....	0 8 a	0 10
Morue verte par brl.....	4 00 a	4 25
Do en paquet..	0 0 a	0 0
Do par lbs.....	0 2 a	0 3
Morue sèche par quintal..	5 75 a	6 00
Huile de morue pargillon	0 0 a	0 60
Hareng du Labrador.....	5 00 a	5 25
DIVERS —Beurre frais par livre..	0 20 a	0 22
Do salé do.....	0 17 a	0 19
Volailles par couple....	0 75 a	0 80
Dindes do.....	2 50 a	3 0
Oies do.....	1 25 a	1 50
Canards do.....	0 70 a	0 80
Patates par minot.....	0 55 a	0 60
Oignons par baril.....	2 75 a	3 00
Avoine par minot.....	0 40 a	0 42
Pois do.....	1 00 a	1 25
Œufs, par doz.....	0 18 a	0 20
Froumage par lbs.....	0 15 a	0 16
Sucre d'érable p lbs.....	0 8 a	0 9
Pommes par brl.....	4 50 a	5 00
Laine p lbs.....	0 28 a	0 30
Bois par cordes, 2 1/2 p...	3 25 a	3 75
Foin par 100 bottes.....	5 0 a	6 0
Paille do.....	3 00 a	4 00
PEAUX —Vertes, inspect., p 100 lb.	8 0 a	9 00
Do moutons, non prép. ch.	0 90 a	1 00
De Veau do p lb.	0 12 a	0 14

Montréal 9 avril 1870.

Bœuf, 1re qualité, par 100 lbs..	\$7 a	\$8
2me qualité.....	5 a	7
Vache à lait.....	20 a	30
Extra.....	30 a	55
Veaux, 1re qualité.....	10 a	12
2me qualité.....	6 a	9
3me qualité.....	3 a	6
Moutons, 1re qualité.....	8 a	10
2me qualité.....	5 a	7
Agneaux, 1re qualité.....	3 a	4
2me qualité.....	2 a	3
Cochons.....	10 a	12
Foin, 1re qualité par 100 lbs....	5 a	6
2me qualité.....	4 a	6
Paille, 1re qualité.....	2 a	3

Les Trois-Rivières 9 avril 1870.

Avoine.....	\$0 25 a	0 30
Pois.....	0 70 a	0 80
Gabourage.....	0 70 a	0 00
Sarazin.....	0 40 a	0 60
Blé d'inde canadien..	0 80 a	0 90
Bœuf par lbs.....	0 06 a	0 07
Lard do.....	0 15 a	0 18 1/2
Veau par quartier....	0 20 a	0 00
Beurre frais par lbs..	0 20 a	0 25
Œufs par douzaine....	0 15 a	0 18
Patate au minot.....	0 75 a	0 80
Foin à la botte.....	0 05 a	0 00
Paille do.....	0 00 a	0 00
Sucre d'érable.....	0 10 a	0 00
Poule par couple....	0 50 a	0 60
Graisse fondu.....	0 24 a	0 0
en branche....	0 20 a	0 0
Petite graine d'oignon	0 10 a	0 00
Savon du pays.....	0 8 a	0 10
Saindoux par lbs....	0 18 a	0 20



Terres à vendre!!

Les terres ci-devant appartenant à L'Hon. L. V. Sicotte, situées à vingt arpents à l'Ouest de la Cité de St. Hyacinthe, sont offertes en vente à des prix très-bas et à des termes avantageux.

Les propriétaires actuels diviseront ce lopin de terre en une, deux et même trois terres si la chose est demandée.

Ces terres sont pourvues de bâtisses pour l'exploitation et sur l'une d'elle se trouve cette magnifique résidence autrefois occupée par Son Honneur le Juge Sicotte.

AUSSI

Un lot ou emplacement avec maison et dépendances, bien situé pour une résidence privée, coin des rues St. Hyacinthe et St. Antoine, près du Bureau de Poste en cette Cité.

Pour informations et conditions s'adresser au Bureau de la Compagnie du TRUST & LOAN, à Montréal, ou à M. HENRY BARBEAU, à St. Hyacinthe. St. Hyacinthe 15 février 1870.

A VENDRE.

2,000 LIVRES DE TREFLE ALSIQUÉ.

On pourra se procurer de ce trèfle en s'adressant au sousigné à Belœil pour 25 cents la livre. J. R. BRILLON, N.P. Belœil, 1 avril 1870.



Bœuf gras pour Pâques.

Les amateurs de bœuf gras pourront s'adresser à la stalle No. 35, marché centre de St. Hyacinthe, tenue par M. Joseph Milette où ils trouveront ce qu'ils n'ont jamais vu à St. Hyacinthe.

Ce monsieur aura en vente pour le marché de Pâques une magnifique taure de 3 ans pesant 1500 livres, qu'il s'est procurée chez M. le curé de St. Damase. N'oubliez pas le No. 35.

JOSEPH MILETTE.

St. Hyacinthe, 8 avril 1870.

TERRES A VENDRE.

Un lot de terre de 150 arpents, dans le township d'Upton, borné en front par le chemin de fer, et situé à un demi-mille de la station.

Un autre lot de 200 acres dans les 9ième et 10ième rang de Milton, à un mille des moulins de la chute et près de l'église de St. Valérien.

La terre est de la meilleure qualité et bien boisée.

On les vendra à bas prix pour argent comptant ou avec des termes, avec intérêt.

S'adresser à G. J. NAGLE, St. Hyacinthe, 18 janvier 1870.

PAON.

A vendre plusieurs couples de paons dans leur grosseur naturelle.

S'adresser à G. J. NAGLE, St. Hyacinthe, Janvier 1870.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

Les Commissaires nommés pour la Construction du Chemin de Fer Intercolonial donnent Avis Public qu'ayant annulé les Contrats pour les Sections Nos. 5, 6 et 7, ils sont prêts à recevoir des Soumissions pour de nouveaux Contrats pour ces mêmes Sections.

La Section No. 5 est dans la Province de Québec et s'étend à partir de l'extrémité est de la section No. 2, quarante milles à l'est de la Rivière du Loup jusqu'au poteau du soixante-sixième mille, près de Rimouski, formant un parcours d'environ 26 milles.

La section No. 6 est dans la Province du Nouveau-Brunswick, et s'étend à partir de l'extrémité est de la section No. 3, vis-à-vis DeLhouise, jusqu'au côté ouest du Grand Chemin de la Malb, près du poteau du quarante-huitième mille, courant à l'est de la Rivière Jacquet, formant un parcours 21 milles d'environ.

La section No. 7 est dans la Province de la Nouvelle-Ecosse et s'étend à partir de l'extrémité sud de la Section No. 4 près de la Rivière Philippe, jusqu'à la Station O, c'est-à-dire au-dessus de la Station (Cinquante) au Lac Folly, formant un parcours d'environ 24 milles.

Les contrats sur les susdites sections devront être parachevés et prêts pour la pose de la voie le 1er juillet 1871.

Les Commissaires donnent aussi Avis Public qu'ils sont prêts à recevoir des Soumissions pour quatre autres Sections de la ligne.

La Section No. 17 sera dans la Province de Québec, et s'étendra de l'extrémité est de la Section No. 14 en descendant la vallée Matapédia, jusqu'à la Station No. 685, environ un mille en haut de la ligne de division entre les comtés de Rimouski et Bonaventure formant un parcours d'environ 20 milles.

La Section No. 18 sera dans la Province de Québec et s'étendra de l'extrémité est de la Section No. 17, en descendant la vallée Matapédia, jusqu'à la Station No. 380 près de Clark's Brook, formant un parcours d'environ 20 milles.

La section No. 19 s'étendra à partir de l'extrémité est de la section No. 18, dans la Province de Québec, en descendant la vallée Matapédia jusqu'à sa sortie, et traversant de là la Rivière Restigouche jusqu'à la station No. 370 à l'extrémité ouest de la section No. 3, dans la Province du Nouveau-Brunswick, formant un parcours d'environ 9 1/2 milles, y compris le pont sur la Rivière Restigouche.

La section No. 20 sera dans la Province du Nouveau Brunswick, et s'étendra à partir de l'extrémité est de la section No. 10, dans la ville de Newcastle, sur le chemin de l'Isle Chaplin, traversant de là les bras nord-ouest et sud-ouest de la Rivière Miramichi, et terminant à la station No. 320, environ un mille et trois quarts au sud du bras sud-ouest, formant un parcours d'environ six milles, y compris les ponts sur les bras de la Rivière Miramichi.

Les Contrats pour les sections No. 17 18 19

et 20 doivent être parachevés et prêts pour la pose de la voie le 1er Juillet, 1872.

Les plans et avec profils le Devis et les Stipulations du Contrat pour la section No. 7 seront exhibés au Bureau de l'Ingénieur en chef à Ottawa, et aux Bureaux des Commissaires à Toronto, Québec Rimonski, Dalhousie, Newcastle, St Jean et Halifax, le et après lundi le 11e jour d'Avril prochain, pour les sections Nos. 5 et 6 aux mêmes bureaux, le et après Mercredi le 20 Avril prochain ; pour les sections Nos. 17, 18, 19 et 20 aux mêmes bureaux, le et après Mardi le 10e jour de Mai prochain.

Des Soumissions cachetées, pour les sections Nos. 5, 6 et 7, adressées aux Commissaires du Chemin de Fer Intercolonial, et marquées : "Soumissions," seront reçues à leur Bureau, à Ottawa, jusqu'à 7 heures P. M., Samedi le 7e jour de Mai prochain ; et pour les sections Nos. 17, 18, 19 et 20, jusqu'à 7 heures P. M. Mercredi le 25e jour de mai prochain.

Des cautions pour l'exécution complète du Contrat devront signer la Soumission.

A. WALSH,
ED. B. CHANDLER
C. J. BRYDGES,
A. W. McLELLAN,
Commissaires

Bureau des Commissaires, }
Ottawa, 24 mars 1870. }



RUCHES A VENDRE

PAR

MR. THOMAS VALIQUET, DE ST. HILAIRE.

Les personnes désireuses de se livrer à l'industrie si lucrative de la culture des Abeilles trouveront, en s'adressant au soussigné, des Ruches de différents modèles et de constructions variant suivant le goût ou les connaissances apicoles de l'acheteur.

Les cultivateurs pourront obtenir 13 Ruches améliorées, pour le prix de 4 boîtes de miel chaque et auront de M Valiquet tous les renseignements possibles pour se servir de ce nouveau et avantageux système de Ruches. On est prié de se hâter, vu les précautions à prendre dès cette saison.

S'adresser à la Station St Hilaire ou au Dépôt d'instruments agricoles de Wm. Evans, marché Ste Anne, pour tout ce qui regarde l'achat de ces Ruches.

TH. VALIQUET,
Apiculteur.

Station St Hilaire, 8 octobre 1869.

Terres a Vendre.

Plusieurs belles Terres a vendre dans les Paroisses de St. Liboire et St. Simon.

S'ADRESSER A

J. HENDERSON,

Maire de St. Liboire.

St Liboire, 11 mars 1870.



CHESTER WHITE HOG.

La vignette ci-dessus représente un cochon de l'espèce si remarquable et si avantageusement connue sous le nom ci-dessus. Cette espèce n'est pas originale, mais elle provient d'un croisement bien conditionné du chinois et du Suffolk Anglais. La taille de cet animal est moyenne et sa couleur est blanche.

La race White Chester a obtenu plus de 350 différents prix aux exhibitions de toute l'Union Américaine. Ces cochons sont reconnus pour produire la plus grande quantité et la meilleure qualité de lard pour le montant de nourriture consommée et la durée de l'engrais. Ils peuvent peser de 500 à 800 livres de 12 à 18 mois.

N. P. Boyer & Co., de Parkesburg, Pa., sont les éleveurs de ces cochons et ils peuvent en fournir n'importe quelle quantité. Pour plus de détails, s'adresser à ce bureau.

—L'Hon. Juge Sicotte a rendu, pendant le dernier terme de la cour Supérieure, une décision très-importante pour les cultivateurs vendant du foin dans les limites de cette ville.

Cette décision comporte que le Règlement de la Corporation obligant tout vendeur de paille et de foin d'en faire constater le poids par le clerc du marché avant la vente et de lui payer l'honoraire requis, est légal et conforme aux pouvoirs conférés à la ville de St Jean par sa charte. *Franco Canadien.*

Chance pour un forgeron.

Un bon forgeron peut obtenir une boutique de forge et une belle terre à moitié ou en louage en s'adressant au soussigné à Ham Sud, P.Q.

E. S. DARCHE.

Ham Sud 1 avril 1870.

On a besoin à ce Bureau de deux jeunes apprentis sachant lire et écrire comme apprentis-imprimeurs. Un Anglais et un Canadien.

TREFLE ALSIQUE.

Ceux que désirent acheter de la graine de Trèfle Alsique pourront s'adresser au bureau du Journal d'Agriculture, où il y en a en dépôt. St. Hyacinthe, 1 avril 1870.

WILLIAM EVANS.

Grainetier du Conseil d'Agriculture de la Province de Québec Propriétaire des pénières et de la ferme à graines de la Côte St Paul, Halle Ste. Anne, au-dessus du marché St. Anne, Montréal, Cultivateur, Importateur et Marchand de graines de champs, jardins, et de fleurs de tous genres, dont son assortiment est très étendu et complet. Aussi arbres fruitiers et d'ornements, arbrisseaux fleurissant, roses, herbes et plants de legume, etc., Des catalogues descriptifs et illustrés de ces plantes sont maintenant prêts.

24 mars.

Grande chance pour un marchand qui voudrait s'établir à la campagne et acheter une résidence privée.

Ce magnifique établissement si avantageusement situé pour le commerce et pour une résidence privée, ci-devant la propriété de M. P. T. Masson, étant sur la belle Rivière-Richelieu, au village de St. Charles, sera vendu à la porte de l'Eglise de cette paroisse le 14 avril prochain. L'établissement se compose d'une résidence privée de première classe, en brique et toute neuve, magasin adjoignant en bois à deux étages avec une grande cour, hangars, écuries, remises, glacière et un quai ou accostent les vapeurs de la Compagnie de Richelieu, etc., etc.

S'adresser au soussigné à St. Hyacinthe, HENRY BARBEAU. SYNDIC. 15 février 1870.

On a immédiatement besoin à ce bureau d'un bon homme pour les travaux de la cour, etc.

BRIQUE A VENDRE.

M. Joseph Desmarais, de L'apprésentation offre en vente 80,000 briques de première qualité et de choix à prendre sur les lieux.

Prix :—Première qualité, \$4.00.
Seconde " 3.50.

Conditions :—6 mois de crédit sans intérêt. Un plus long crédit accordé à 8 par cent d'intérêt sur bonnes sûretés.

Distance de St. Hyacinthe, 6 milles, JOSEPH DESMARAIS,

L'apprésentation, 15 Février 1870.

Ministre de la Marine et des Pêcheries. 13 janvier.

—Etat du revenu et dépenses du Canada au 31 mars 1870.

Douane	\$893,014.37
Excise	310,046.95
Postes	30,516.30
Travaux Publics.	30,492.74
Estampilles.....	7,452.47
Divers.....	42,187.67

\$1,313,710.00

Dépenses	460,583.86
Surplus.....	\$853,126.64